
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

PRESIDENCE DU CONSEIL D'ETAT

CHANCELLERIE

portant nomination à titre normal dans
l'Ordre du Mérite Congolais.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT,
PRESIDENT DU CONSEIL D'ETAT.

VU la Constitution ;

VU le Décret 59/54 du 25 Février 1959, portant création de l'Ordre
du Mérite Congolais ;

VU le Décret 59/227 du 31 Octobre 1959, fixant le montant des droits
de Chancellerie.

SECRET :

ARTICLE 1er : Sont nommés à titre normal dans l'Ordre du Mérite
Congolais :

AU GRADE D'OFFICIER

Monsieur KIBANGUI Joseph, Agent Technique Principal en service au
Centre Jane Vialle de Ouenzé - BRAZZAVILLE

Monsieur MALEKAT Félix-Simon-Blaise-Marie, Attaché des SAF Direction
Générale de l'ONCT - BRAZZAVILLE

Monsieur MINYA Lucien, Conducteur des T.P. à la RNTP à IMPFONDO

Monsieur PEMBELLOT Lambert, Secrétaire Général de l'ENA - BRAZZAVILLE

AU GRADE DE CHEVALIER

Monsieur AYESSA-BOUCKA Paul, Commis Principal des SAF, Chef de Service
des Chasses -BRAZZAVILLE

Monsieur BASSOUMBA Albert, Commis des SAF Chargé du Courrier à KINKALA

Monsieur BOKAMBA-YANGOUMA Jean-Michel, Professeur Directeur de CEG
JAVOUHEY - BRAZZAVILLE

Monsieur EDOUMA Norbert, Vice-Président du Tribunal de 1er degré
d'Etoumbi

Monsieur EYOKOU Nicolas, Agent Technique des Eaux et Forêts à l'Ins-
pection Forestière - BRAZZAVILLE

Monsieur GANGA-MAVOUICA Eugène, Secrétaire d'Administration, Chef de
Bureau Courrier - BRAZZAVILLE

Monsieur HAOUSSA Jérôme, Ancien Gardien de Paix, 14 rue N'Gabé (MPILA)
BRAZZAVILLE

Monsieur KANGOU Gabriel, Commis Principal des SAF à la Direction
Général du Travail - BRAZZAVILLE

Monsieur KOMEKA Yves, Planton au Ministère des Affaires Etrangères -
BRAZZAVILLE

Monsieur MALONGA Bernard, Planton au Secrétariat Général du Conseil
d'Etat - BRAZZAVILLE

Monsieur MALONGA Denis-Léonard, Secrétaire d'Administration, Président
du Tribunal de 1er degré de droit Local de Poto-Poto -B/VILLE

Monsieur MAPOLA Firmin, Secrétaire d'Administration des SAF, Direction
des Eaux et Forêts - BRAZZAVILLE

Monsieur FOUANA Pierre, Chef Ouvrier à la S.E.B.A. - BRAZZAVILLE

Monsieur MANGOUTA Paul, Chef Ouvrier Cadre Technique à la S.E.B.A. -
BRAZZAVILLE

.../...

Monsieur M'FOUKA Thomas, Secrétaire d'Administration des SAF en
Service à l'I.G.E. - BRAZZAVILLE

Monsieur MILEMBOLO Etienne, Commis des SAF au Secrétariat Général du
Conseil d'Etat - BRAZZAVILLE

Monsieur MOUANGA Antoine, Planton au Secrétariat Général du Conseil
d'Etat - BRAZZAVILLE

Monsieur MOYA Jean, Commis des SAF au Secrétariat Général du Conseil
d'Etat - BRAZZAVILLE

~~Monsieur~~ OBIA Sylvestre, Maître Hotel au Palais du Peuple - B/VILLE

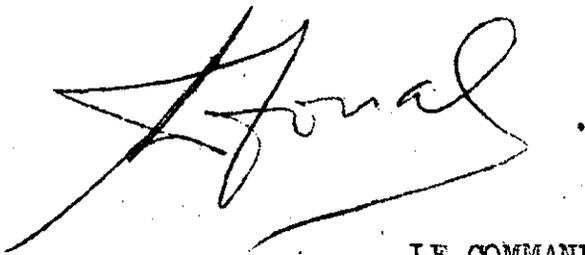
Monsieur TCHITEMBO Gustave, Agent Technique des Eaux et Forêts à
LOUDIMA

~~Monsieur~~ WAMBA Dominique, Chauffeur-Planton au Secrétariat Général
du Conseil d'Etat - BRAZZAVILLE

ARTICLE 2 : Il sera fait application des dispositions du Décret 59/227
du 31 Octobre 1959, en ce qui concerne le règlement des droits de
Chancellerie.

ARTICLE 3 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel de la
République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera./.-

Fait à Brazzaville, le 28 DECEMBRE 1971



LE COMMANDANT Marien N'GOUABI.-